



# FAQ

*Questions de technique*



## Avant-propos

SPIP<sup>1</sup> est le système de publication développé par le minirézo pour la gestion du site uZine<sup>2</sup>. Nous le livrons à chacun, sous licence libre (GPL). Vous pouvez donc l'utiliser *librement* pour votre propre site, qu'il soit personnel, associatif ou marchand.

Copyright (c)2001-2002 Arnaud Martin, Antoine Pitrou et Philippe Rivière.  
Permission is granted to copy, distribute and/or modify this document  
under the terms of the GNU Free Documentation License, Version 1.2  
or any later version published by the Free Software Foundation;  
with no Invariant Sections, no Front-Cover Texts, and no Back-Cover Texts.  
A copy of the license is included in the section entitled "GNU  
Free Documentation License".

Dont voici une traduction « libre » :

Copyright ©2001-2002 Arnaud Martin, Antoine Pitrou et Philippe Rivière.

Il est permis de copier, distribuer et/ou modifier ce document en respect des termes de la « GNU Free Documentation License », Version 1.2 ou supérieure telle que publiée par la « Free Software Foundation ».

Une copie de la licence peut être obtenue à l'adresse suivante :

**[http ://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)**

VERSION 20021220  
Compilation du document  
à l'aide de PDF $\LaTeX$   
Philippe Charlier

---

<sup>1</sup>Version actuelle : SPIP 1.5

<sup>2</sup>[http ://www.uzine.net](http://www.uzine.net)

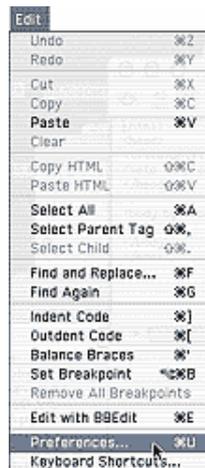
## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| Avant-propos  | i         |
| <b>1</b> Après modification de mes <i>squelettes</i> avec Dreamweaver (Macromedia), j'obtiens des messages d'erreur quand je les installe sur le serveur. | <b>1</b>  |
| <b>2</b> Comment fonctionne le moteur de recherche de SPIP ?  | <b>2</b>  |
| 2.1 L'indexation . . . . .  | 2         |
| 2.2 La recherche . . . . .  | 6         |
| <b>3</b> Des liens qui ouvrent une nouvelle fenêtre   | <b>6</b>  |
| <b>4</b> Dès ma première connexion à l'espace privé de SPIP, rien ne fonctionne et on m'indique une erreur à la ligne 1 de certains fichiers.             | <b>7</b>  |
| <b>5</b> Est-ce qu'il faut réinstaller une sauvegarde de la base de données après avoir fait une mise à jour de SPIP ?                                    | <b>7</b>  |
| <b>6</b> J'ai des messages d'erreur un peu partout sur les pages SPIP, et rien ne marche.   | <b>7</b>  |
| <b>7</b> J'obtiens des messages du genre « Maximum execution time exceeded »  | <b>8</b>  |
| <b>8</b> Je suis chez Free ou chez Online, et j'obtiens souvent des messages « Maximum execution time exceeded »  | <b>8</b>  |
| <b>9</b> Je suis sous Apache/Windows, et après l'installation j'ai droit à une « Internal Server Error » quand je me connecte à l'espace privé            | <b>9</b>  |
| <b>10</b> Je suis sous Apache/Windows, l'installation et l'espace privé marchent bien, mais le site public fait régulièrement planter Apache              | <b>9</b>  |
| <b>11</b> Je viens d'effectuer une mise à jour de SPIP, et le site public fonctionne mal  | <b>9</b>  |
| <b>12</b> Le serveur qui m'héberge tourne sous PHP4, et ne comprend pas les fichiers « .php3 »  | <b>10</b> |
| <b>13</b> Pourquoi la création automatique de vignettes ne fonctionne pas avec tous les formats d'images (JPEG, GIF, PNG) ?                               | <b>11</b> |
| <b>14</b> SPIP ne fonctionne pas chez mon hébergeur habituel. Y a-t-il un « patch » quelque part ?  | <b>11</b> |

## 1 Après modification de mes *squelettes* avec Dreamweaver (Macromedia), j'obtiens des messages d'erreur quand je les installe sur le serveur.

8 avril 2002

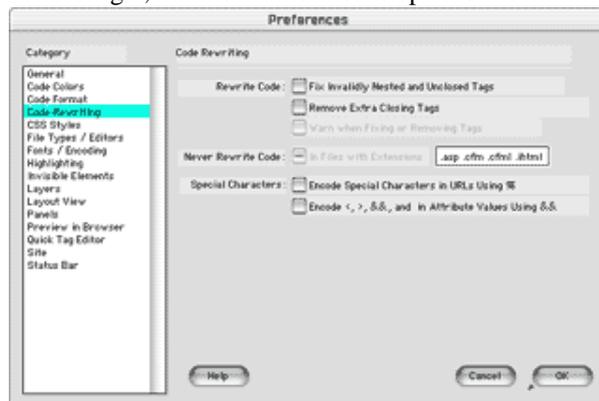
De nombreux utilisateurs de SPIP utilisent Dreamweaver (de Macromedia) pour modifier les squelettes de mise en page de leur site. Ce choix peut en effet se justifier par le fait que Dreamweaver permet à la fois de travailler en mode graphique (WYSIWYG) et d'accéder immédiatement au code source (ce qui est indispensable pour travailler proprement sur les squelettes).



Cependant, Dreamweaver a une fâcheuse tendance à *modifier* le code des squelettes et à perturber le fonctionnement des boucles. Les codes spécifiques à SPIP ne sont en effet pas reconnus comme du code HTML, et Dreamweaver essaie de les corriger, ce qui interdit ensuite le bon fonctionnement de vos pages (on obtient un message d'erreur : « tag fermant manquant »).

La solution consiste tout simplement à interdire à Dreamweaver de corriger « tout seul » le code source :

- ▷ dans le menu « Edit », sélectionnez « Preferences » ;
- ▷ sélectionnez l'onglet « Code rewriting », et décochez toutes les options.



Cela fait, Dreamweaver ne devrait plus modifier votre code source à votre insu.

◇ ◇ ◇

Et voici un autre « truc » pour que l’affichage des codes spip soit correct :

Coller dans `...../dreamweaver/configuration/ThirdPartyTags`

▷ deux images nommées `SPIP.gif` (par exemple `redacteurs-off.gif` et `redacteurs-on.gif`)

▷ un fichier `spip.xml` contenant :

```
<tagspec tag_name="Boucle_1" start_string="<BOUCLE" end_string=">"
detect_in_attribute="true" icon="SPIP.gif" icon_width="17"
icon_height="15"></tagspec>

<tagspec tag_name="Boucle_0" start_string="</BOUCLE_" end_string=">"
detect_in_attribute="true" icon="SPIP.gif" icon_width="17"
icon_height="15"></tagspec>

<tagspec tag_name="B_0" start_string="<B_" end_string=">"
detect_in_attribute="true" icon="SPIP2.gif" icon_width="17"
icon_height="15"></tagspec>

<tagspec tag_name="B_1" start_string="</B_" end_string=">"
detect_in_attribute="true" icon="SPIP2.gif" icon_width="17"
icon_height="15"></tagspec>

<tagspec tag_name="B_2" start_string="</B_" end_string=">"
detect_in_attribute="true" icon="SPIP2.gif" icon_width="17"
icon_height="15"></tagspec>
```

Les balises SPIP seront alors remplacées par l’image, et éditables dans la fenêtre « propriété de l’objet ».

## 2 Comment fonctionne le moteur de recherche de SPIP ?

1er mai 2002

**Le moteur de recherche intégré à SPIP est très simple d’utilisation, et cependant relativement puissant. Même si la plupart des utilisateurs n’ont aucune raison de se demander « comment ça marche ? », nombreux sont les courriers qui demandent des précisions sur son fonctionnement ...**

**Voici les principes sur lesquels repose le moteur de SPIP.**

Afin d’être rapide et efficace (c’est-à-dire pour qu’il donne des réponses pertinentes), le moteur de SPIP utilise un système d’**indexation** des contenus. L’indexation consiste à analyser tous les textes contenus dans SPIP, à en extraire tous les mots, et à sauvegarder pour chaque mot l’endroit où il apparaît.

Comme l’index dans un livre vous présente les mots importants du livre, suivis des numéros des pages où les retrouver, l’index du moteur de recherche fait correspondre à chaque mot utilisé sur le site le numéro de l’article, de la brève ... où le retrouver.

Ensuite, lorsqu’on utilise le moteur pour effectuer une recherche, SPIP n’a plus besoin de consulter l’ensemble des textes du site, mais simplement d’aller consulter l’index pour savoir où se trouvent ces mots. On gagne ainsi énormément de temps (et plus le site est gros, plus on gagne de temps).

### 2.1 L’indexation

Le principe est donc le suivant : prendre un texte (plus ou moins long), en extraire tous les mots, et noter chacun de ces mots dans une base de données, en faisant correspondre ce mot à l’endroit où il se trouve.

Par exemple, notre site a trois articles, dont les textes (très courts) sont :

- ▷ *article 1* : « Le petit chat est mort de froid et de faim. »
- ▷ *article 2* : « Le gros chat est rentré à la maison. »
- ▷ *article 3* : « La maison résiste au froid. »

Nous allons extraire les mots de chaque article, et enregistrer pour chaque mot à quel article il correspond (nous ne prendrons que les mots de plus de trois lettres, nous expliquerons plus loin pourquoi) :

- ▷ *petit* : 1
- ▷ *chat* : 1, 2
- ▷ *mort* : 1
- ▷ *froid* : 1, 3
- ▷ *faim* : 1
- ▷ *gros* : 1
- ▷ *rentré* : 2
- ▷ *maison* : 2, 3
- ▷ *résiste* : 3

Et ainsi de suite, en considérant que notre site est certainement beaucoup plus gros, et les articles beaucoup plus long.

Si l'on recherche le mot *chat* :

- ▷ une solution sans indexation consisterait à relire tous les articles, pour y trouver le mot *chat* ; sur un gros site, même pour un ordinateur, cela prend beaucoup de temps ;
- ▷ puisque nous avons un index, il suffit de consulter l'entrée *chat* : on sait immédiatement qu'il se trouve dans les articles 1 et 2.

### La pondération

À l'indexation s'ajoute un deuxième principe : la pondération. Il s'agit d'essayer de rendre le moteur plus pertinent. Par exemple, si un mot apparaît dans le titre d'un article, et dans le corps du texte d'un autre article, on considère que si l'on recherche ce mot, il faut en premier indiquer celui où il apparaît dans le titre. De plus, si un mot apparaît 25 fois dans un article, et seulement deux fois dans un autre, on veut afficher en premier l'article où le mot est le plus fréquent.

On voit que l'indexation simple ne suffit pas. Si on recherche *chat*, on trouvera les articles où il apparaît, mais sans pouvoir ensuite classer ces articles entre eux (selon que le mot *chat* apparaît une fois ou 20 fois, ou s'il se trouve dans le titre ou seulement dans le texte ...).

SPIP va donc calculer une pondération pour chaque mot dans chaque article. C'est-à-dire donner des points à ce mot en fonction de l'endroit où il se trouve, et du nombre de fois où il apparaît :

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| dans le titre         | 8 points |
| dans le soustitre     | 5 points |
| dans le surtitre      | 5 points |
| dans le descriptif    | 4 points |
| dans le chapo         | 3 points |
| dans le texte         | 1 point  |
| dans le post-scriptum | 1 point  |

Si le mot apparaît plusieurs fois, on additionne les occurrences.

Par exemple, si dans un article, le mot *chat* apparaît :

- ▷ une fois dans le titre : 8 points
- ▷ deux fois dans le descriptif : 2 fois 4 = 8 points

- ▷ six fois dans le texte : 6 fois 1 = 6 points
- ▷ *total* : 8 + 8 + 6 = 22 points.

Le mot *chat*, dans l'index, est donc ainsi enregistré :

- ▷ *chat*, dans l'article numéro X, 22 points ;
- ▷ *chat*, dans l'article numéro Y, 15 points ;
- ▷ ...

Si l'on recherche le mot *chat*, grâce à l'index, on saura donc qu'il se trouve dans les articles X et Y, et de plus on peut classer ces articles entre eux : 22 points dans X, 15 points dans Y, donc on considère que l'article X répond mieux à la recherche.

*Les mots-clés* : beaucoup d'utilisateurs confondent les mots-clés et l'indexation. Les mots-clés n'ont, par nature, aucun rapport avec l'indexation : quand SPIP effectue une recherche, il ne recherche pas dans les mots-clés associés à des articles (ce serait très limité), il recherche dans l'index qu'il a fabriqué à partir du texte exact des articles. Donc, dans le principe même de l'indexation, les mots-clés n'interviennent pas du tout.

En revanche, les mots-clés sont tout de même utilisés pour fabriquer la pondération des articles. Si un mot-clé est associé à un article, il entre alors dans l'indexation de l'article lui-même, avec une forte pondération (12 points pour le nom du mot-clé, 3 points pour son descriptif). Ainsi, si notre article Y (15 points en prenant simplement compte son contenu propre) est associé au mot-clé *chat* (parce qu'on indique par ce mot que c'est le sujet de cet article), il faut ajouter à l'indexation de cet article, pour le mot *chat*, les 12 points du mot-clé : total 27 points. Dans notre recherche sur *chat*, l'article Y devance désormais l'article X.

Notons enfin que tous les éléments de contenu de SPIP font ainsi l'objet d'une indexation : les articles, les brèves, les rubriques, les auteurs, les mots-clés, les sites référencés (si le site est une syndication, les titres des articles récupérés sur ce site entrent également dans l'indexation).

### Où est-ce stocké ?

Les données de l'indexation sont directement stockées dans la base de données. Cette partie est un peu technique, aussi je ne m'étendrai pas longtemps sur le sujet.

Sachez simplement qu'il y a plusieurs index (listes des mots), correspondant chacun à un type de contenu (un index pour les articles, un index pour les rubriques, un index pour les brèves ...). De plus, contrairement à l'explication ci-dessus, où les entrées de l'index sont des mots, dans SPIP les entrées des index sont des nombres calculés à partir de ces mots (des *hachages*) ; une autre table de la base de données stockant par ailleurs les correspondances entre les véritables mots et ces nombres ; cette méthode permet d'accélérer les recherches dans les index (il est plus rapide pour le logiciel de rechercher des nombres plutôt que des mots).

Notez surtout que la taille des index est très importante. Sur uZine, par exemple, la partie de la base de données consacrée au stockage des articles pèse 9,7 Mo. La partie qui stocke l'index correspond aux articles pèse 10,5 Mo. Et la partie qui stocke la correspondance entre les mots et leur traduction en nombres 4,1 Mo. Ainsi, pour un site dont les articles occupent 9,7 Mo, l'indexation de ces articles représente, à elle seule, près de 14,6 Mo. L'espace nécessaire à ces articles et à la recherche a donc plus que doublé la taille occupée par le site. C'est l'une des raisons, notamment, pour lesquelles on peut préférer désactiver le moteur de recherche, si l'on a d'importantes limitations en matière d'hébergement.

### Quels mots sont indexés ?

Nous l'avons vu, tous les mots de tous les éléments de contenu du site sont extraits, puis analysés (pour pondération). Cependant, SPIP ne va pas retenir tous les mots.

- ▷ Les codes HTML sont exclus de l'indexation. Cela est évidemment nécessaire pour obtenir des recherches « propres » ...

- ▷ Les mots de moins de 4 lettres ne sont pas retenus (en réalité, de moins de 3 lettres, mais les mots de 3 lettres ne sont pour l'instant pas exploités réellement lors des recherches). Ce point soulève beaucoup de questions de la part des utilisateurs ...

Le problème est d'obtenir des résultats aussi pertinents que possible. Il faut donc privilégier, dans les recherches, les mots réellement importants dans le sens de la recherche. Par exemple, si l'on recherche les mots *le chat*, le mot important est *chat*, et non le ...

Reprenons notre premier exemple (avec trois articles constitués chacun d'une phrase). Si l'on avait indexé tous les mots, nous aurions notamment les mots :

- ▷ *le* : 1, 2
- ▷ *est* : 1, 2
- ▷ ...

En recherchant les mots *le froid est dangereux*, nous trouverions les entrées :

- ▷ *le* : 1, 2
- ▷ *froid* : 1,3
- ▷ *est* : 1, 2
- ▷ *dangereux* : nulle part.

En ajoutant les résultats de ces mots pour chaque article (en réalité, la pondération de chaque article, mais considérons pour notre exemple que chaque mot a une pondération d'un seul point), on obtiendrait :

- ▷ article 1 : 3 mots
- ▷ article 2 : 2 mots
- ▷ article 3 : 1 mot.

Le classement mettrait donc en tête l'article 1, puis l'article 2, puis l'article 3. Or, l'article 2 ne parle pas de froid, contrairement à l'article 3. À cause de l'utilisation des mots sans importance pour le sens (*le, est*), le classement est faussé.

D'où le besoin, dans l'indexation, de ne pas tenir compte des mots qui n'entrent pas dans le sens de la recherche. La méthode la plus propre consiste à fournir au système une liste de mots à ne pas indexer ; cependant, cela nécessite un travail énorme, c'est-à-dire la constitution de dictionnaires d'exclusion (et cela dans toutes les langues) ... Donc, plus simplement, dans SPIP nous choisissons de considérer que les mots de trois lettres et moins ne sont pas « importants » ; évidemment, il y a de la casse, puisque des mots comme *ONU, Val, PHP, mer, sud* ... ne sont plus pris en compte ; c'est donc un compromis, qui se juge sur l'efficacité des recherches (qui sont globalement de bonne qualité).

### Quand a lieu l'indexation ?

L'indexation a lieu à trois moments différents :

- ▷ lorsque vous validez un article, celui-ci est immédiatement indexé ;
- ▷ lorsque vous modifiez un article déjà publié, il est à nouveau indexé ;
- ▷ lors de la visite du site public, si un élément accessible au public n'est pas indexé (par exemple, lorsque vous venez d'effacer les données d'indexation depuis l'espace privé, ou lorsque vous venez de rétablir une sauvegarde de votre site - les index ne sont pas sauvegardés -, ou si vous avez activé le moteur de recherche après avoir déjà publié des articles), alors il est indexé (en tâche de fond).

Retenez que l'opération d'indexation est relativement lourde : elle demande de nombreux calculs (calculs peu complexes, mais effectués sur tous les mots de l'article), et provoque de très nombreux appels à la base de données. Là aussi, chez un hébergeur très lent (vraiment très lent !), il peut être préférable de désactiver le moteur de recherche.

Retenez également que, si vous activez le moteur après avoir déjà publié des articles, ceux-ci ne sont pas immédiatement indexés : ce seront les visites sur le site public qui provoqueront leur indexation. Sur un gros site, cela peut prendre un certain temps.

## 2.2 La recherche

Puisque tous les documents sont indexés, on peut désormais effectuer des recherches.

*Si vous recherchez un seul mot . . .*

SPIP va consulter l'index, et trouver l'entrée correspond à ce mot. Pour le mot *chat*, nous avons trouvé les articles X et Y. SPIP va de plus récupérer le nombre de points attribués à ce mot pour chaque article (22 points dans X, et 27 points pour Y). On peut donc classer nos résultats : l'article Y, puis l'article X.

*Si vous recherchez plusieurs mots . . .*

SPIP n'autorise pas les constructions du type « ET », « OU », il ne fonctionne pas de cette manière.

Lorsque vous recherchez plusieurs mots, SPIP va effectuer l'opération de recherche pour chaque mot, récupérer les points de chaque article (ou brève, ou rubrique, etc.), et ajouter ces points.

Recherchons par exemple les mots *chat*, *gros*, *maison*. On obtient les résultats suivants pour chaque mot :

- ▷ *chat* : article X (22 points), article Y (27 points),
- ▷ *gros* : article X (12 points), article Y (2 points), article Z (5 points),
- ▷ *maison* : article Y (3 points), article Z (17 points).

SPIP fait l'addition de tous ces points pour chaque article :

- ▷ article X :  $22 + 12 = 34$  points,
- ▷ article Y :  $27 + 2 + 3 = 32$  points,
- ▷ article Z :  $5 + 17 = 22$  points.

Le classement des articles, pour la recherche *chat*, *gros*, *maison*, est : article X, puis article Y, puis article Z. (Dans les squelettes, on peut d'ailleurs demander l'affichage des points de chaque résultat grâce à la base #POINTS.)

Ca n'est donc pas une recherche de type « ET » ni « OU », c'est une addition de points. Et à l'usage, cela se montre plutôt efficace (on trouve ce que l'on cherche, ce qui est bien le but d'un moteur . . .).

## 3 Des liens qui ouvrent une nouvelle fenêtre

1er décembre 2002 par l'équipe de SPIP

Beaucoup d'internautes et de webmestres (surtout chez les débutants) estiment que certains liens sur les sites doivent ouvrir, de force, une nouvelle fenêtre dans le navigateur. L'équipe de SPIP, comme beaucoup d'autres, pense que c'est *mal*.

Toutefois, pour tenter de faciliter la vie à ceux qui voudraient absolument cette fonctionnalité, il existe un filtre |liens\_ouvrants qui fait « sauter » tous les liens externes entrés dans le texte via le raccourci :

```
[titre->http://www.uzine.net/spip]
```

Au cours du développement de SPIP, aux alentours de septembre 2002, nous avons testé l'idée d'un raccourci de lien supplémentaire, idée que nous avons abandonnée après mûre réflexion : on n'y reviendra pas ;-)

Bilan des courses : dans les cas où c'est absolument nécessaire, il faut entrer le lien à la main, sans passer par le raccourci spip, c'est-à-dire en tapant `<a href="adresse" target="_blank">lien</a>`.

Les autres méthodes sont à proscrire, pourquoi :

1. Un hack des raccourcis spip, qui ressemble à quelque chose du genre `[texte->URL" target=...]` est souvent signalé sur les listes spip comme une « solution ». Or c'est *la pire\** des solutions. En effet, si jamais un jour on trouve quelque chose à faire des raccourcis de liens (par exemple, au pif, intégrer les liens dans une table et les vérifier périodiquement), ceux qui auront utilisé ce hack risquent de subir des dysfonctionnements.

2. Le raccourci [texte->>lien], qui a été testé entre le 21/09 et le 13/12 2002, dans les versions *de développement*, n'était pas satisfaisant. Il introduisait trop de problèmes de contrôle pour les webmestres qui n'en veulent pas.

La bonne solution, répétons-le, est de ne pas utiliser de liens ouvrants ; l'autre possibilité, moins bonne, est de les utiliser systématiquement sur les liens externes, en utilisant pour cela le filtre |liens\_ouvrants.

## **4 Dès ma première connexion à l'espace privé de SPIP, rien ne fonctionne et on m'indique une erreur à la ligne 1 de certains fichiers.**

8 avril 2002

Lorsque vous avez transféré vos fichiers vers votre hébergeur, par FTP, vous avez sélectionné un mauvais format de fichier. Essayez en indiquant à votre client FTP un autre format (format binaire, texte ...).

De temps en temps, c'est nous-même qui faisons l'erreur lors de l'installation de SPIP sur notre serveur public, et les fichiers ne sont pas utilisables ! Dans ce cas, nous postons rapidement une nouvelle version corrigée.

## **5 Est-ce qu'il faut réinstaller une sauvegarde de la base de données après avoir fait une mise à jour de SPIP ?**

8 avril 2002

NON. Surtout pas. Jamais. À aucun prix. Never ever. Nichts.

Lisez-bien ce qui suit : « Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. Il ne faut surtout pas installer une vieille sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP. »

Allez savoir pourquoi, un jour un individu a annoncé sur la liste de SPIP qu'il fallait faire comme cela et, malgré toutes nos explications contraires, nombre d'utilisateurs restent persuadés qu'il faut réinstaller sa vieille sauvegarde quand on change de version de SPIP.

C'est une erreur *fatale*, pire qu'un virus dans votre Outlook. Votre ordinateur prend feu, le disque dur fond, votre hébergeur fait faillite, France Telecom se trompe dans votre facture, et vous êtes interdits à vie de jamais plus utiliser le net.

La procédure correcte pour effectuer une mise à jour, c'est expliqué là<sup>3</sup>.

## **6 J'ai des messages d'erreur un peu partout sur les pages SPIP, et rien ne marche.**

8 avril 2002

---

<sup>3</sup><http://www.uzine.net/article1318.html>

## 8 JE SUIS CHEZ FREE OU CHEZ ONLINE, ET J'OBTIENS SOUVENT DES MESSAGES « MAXIMUM EXECUTION TIME EXCEEDED »

---

### Les messages sont tous du type :

```
Warning : Undefined variable :  
HTTP_X_HOST in /repertoires/ecrire/inc_version.php3 on line 18
```

Ce ne sont pas des messages d'erreur mais de simples avertissements (« warning ») bénins, qui sont affichés par PHP quand le niveau de sensibilité aux erreurs et avertissements est mal réglé. Pour corriger le problème, il faut modifier le fichier de configuration de PHP (`php.ini`), que vous trouverez dans un répertoire dépendant de votre serveur (`C:/Windows/php.ini` sous Windows, un répertoire du type `/etc/php/apache/php.ini` sous Unix ...). Le paramètre à modifier est `error_reporting`; la ligne suivante (qui signifie : afficher toutes les erreurs sauf les simples avertissements) devrait fonctionner :

```
error_reporting = E_ALL & ~E_NOTICE
```

## 7 J'obtiens des messages du genre « Maximum execution time exceeded »

8 avril 2002

Cela signifie que le temps de calcul d'une page (soit sur le site public, soit sur la partie privée) a dépassé la limite fixée par votre hébergeur.

Cette limite est souvent fixée à 30 secondes, ce qui est normalement suffisant pour SPIP, et ce message ne devrait pas apparaître. En revanche, certains hébergeurs (généralement les gratuits) fixent une limite très faible. Par exemple, sur Free.fr, cette limite est de 5 secondes. Sur le calcul de pages longues ou compliquées sur un serveur plutôt lent, vous pouvez donc voir apparaître cette erreur.

Si vous avez accès à la configuration de php (fichier `/etc/php/apache/php.ini` sur Linux), il faut modifier le paramètre `max_execution_time`.

Enfin, si le problème perdure, il vous reste à enquiquiner votre hébergeur pour qu'il fixe une limite qui permette de travailler sérieusement.

## 8 Je suis chez Free ou chez Online, et j'obtiens souvent des messages « Maximum execution time exceeded »

13 mai 2002

Pour éviter qu'une erreur de programmation dans les scripts PHP ne bloque le fonctionnement du serveur, les hébergeurs fixent une durée maximale d'exécution de chaque page PHP. Cette limite est généralement fixée à 30 secondes : si une page « part » dans un calcul qui prend plus de 30 secondes (un énorme calcul, ou une boucle sans fin), le serveur interrompt le calcul et l'indique par un message d'erreur. Pour SPIP, cette limite de 30 secondes est largement suffisante pour effectuer tous ses calculs.

Certains hébergeurs fixent cependant des durées maximales très courtes. C'est notamment le cas chez Free (5 secondes) et chez Online (8 secondes). De plus, chez ces hébergeurs, la mémoire allouée au fonctionnement de PHP est plutôt faible, ce qui en ralentit l'exécution. Ainsi, les fonctions de SPIP, chez ces hébergeurs, prennent plus de temps à s'exécuter, et la durée maximale pour qu'elles s'exécutent est ridiculement courte. Imaginez un train qui ne peut fonctionner que pendant une heure, et qui doit parcourir une distance de 120 kilomètres sur des lignes où la vitesse est limitée à 60 km/h : à mi-chemin le train s'arrêtera en rase campagne.

Ce problème se rencontre systématiquement avec des articles longs : chez ces hébergeurs, le calcul de telles page est interrompu par le serveur avant la fin des calculs, ce qui interdit leur affichage et provoque le message d'erreur « Maximum execution time exceeded ».

Il n'y a aucune solution technique. SPIP a déjà été largement optimisé pour tourner plus vite, le problème est désormais du côté des hébergeurs.

- ▷ Seule solution immédiate : faites-vous héberger ailleurs, chez des hébergeurs qui fournissent un service utilisable, et non pas bridé d'une manière extrême.
- ▷ Ecrivez au responsable de l'hébergement pour lui demander d'augmenter la durée maximale d'exécution des scripts (30 secondes comme tout le monde, par exemple). On ne sait jamais, peut-être qu'à la longue ... Mais pour l'instant, l'absence de réactions semble plus indiquer une volonté délibérée de brider l'hébergement gratuit pour pousser les webmasters à passer à l'hébergement payant qu'un réel impératif technique.

## **9 Je suis sous Apache/Windows, et après l'installation j'ai droit à une « Internal Server Error » quand je me connecte à l'espace privé**

8 avril 2002

SPIP ne tourne pas sous *Apache Windows avec PHP en CGI* (!). Sur cette plateforme, il faut obligatoirement installer PHP sous forme de module Apache (ou éventuellement un autre serveur). Les instructions d'installation de PHP sous forme de module sont livrées avec PHP.

La raison de ce problème est un peu compliquée ... Par défaut, PHP crée un fichier « .htpasswd » pour restreindre l'accès au répertoire `ecriture/`, et nécessite pour cela la fonction `crypt()`. Or la fonction `crypt()` de PHP sous Windows, soit n'existe pas, soit n'est pas compatible avec l'authentification d'Apache. Donc, à la place, on utilise l'authentification PHP en envoyant à la main un en-tête HTTP « 401 Unauthorized ». Chose qui est impossible avec PHP en CGI, uniquement en module.

## **10 Je suis sous Apache/Windows, l'installation et l'espace privé marchent bien, mais le site public fait régulièrement planter Apache (avec un message d'erreur Windows typiquement incompréhensible)**

8 avril 2002

(NB : ce problème est avéré avec Apache 1.3.20 et php 4.0.5)

Ce message d'erreur peut signifier que c'est Apache ou PHP qui est légèrement buggé (il y a plus de chances que ce soit PHP, d'ailleurs). Apache et PHP sont tous deux conçus à l'origine pour Unix, et les versions Windows ne sont donc pas toujours d'une très grande robustesse (Apache le reconnaît d'ailleurs sur sa page Web). Comme l'affichage du site public de SPIP peut donner lieu à des calculs nombreux et complexes, il y a d'autant plus de chances qu'une faiblesse de PHP y soit mise en évidence. Il n'y a pas de solution à part prendre une autre version de PHP et/ou d'Apache (pour indication, Apache 1.3.19 avec PHP 4.0.4p11 ne posent aucun problème).

## **11 Je viens d'effectuer une mise à jour de SPIP, et le site public fonctionne mal**

8 avril 2002

Il y a trois raisons principales pour qu'une mise à jour provoque des messages d'erreur.

1. L'espace privé fonctionne parfaitement, sans erreurs. Seul le site public déconne. C'est normal ... En effet, certaines « fonctions » de SPIP ont été modifiées (sinon il n'y aurait pas mise à jour) ; dans le même temps, les pages du site public sont stockées pendant un certain temps en cache. Au moment de la mise à jour, il peut arriver que les pages du site public (calculées avant la mise à jour) utilisent des fonctions dont le fonctionnement a changé.

La solution la plus simple : **vider le cache**. Rendez vous sur la page « Sauvegarde/restauration de la base », et cliquez sur le bouton « Vider le cache ».

2. Vous avez récupéré la dernière version beta-x24 planquée au fin fond de notre serveur, pour voir à quoi elle ressemble.

Si vous n'avez aucune connaissance en PHP/mysql, c'est une très mauvaise idée. Les version beta sont des versions en cours de développement, non terminée. Certains jours et avec beaucoup de chance, elles sont relativement stables ; d'autres jours, elles contiennent des bouts de fonctions pas terminées, et surtout, pas déboguées.

Deux cas de figure :

- ▷ vous avez effectué une sauvegarde de votre base de données (page « Sauvegarde / Restauration de la base ») avant la mise à jour malencontreuse ; dans ce cas, toujours sur cette page, effacez totalement la base de données (bouton « Effacer tout »). Réinstallez la version précédente de SPIP (important : la version avec laquelle vous avez effectué la sauvegarde), et réinstallez le site à partir de votre sauvegarde ;
- ▷ vous n'avez pas de sauvegarde de votre base de données ... grave erreur. Si vous n'êtes pas bricoleur, le mieux à faire est encore d'attendre quelques jours la prochaine version beta, en espérant qu'elle soit plus stable (généralement, les versions beta ne restent pas totalement instables très longtemps ; il y a toujours un moment où, grosso modo, elles fonctionnent : mais souvent l'interface n'est pas terrible ...).

3. Après la mise à jour de SPIP, vous avez voulu réinstaller la sauvegarde de votre base effectuée avant la mise à jour. On se demande pourquoi tant de monde a cette idée saugrenue ...

Nous consacrons une page spécifique<sup>4</sup> expliquant comment « bien » effectuer une mise à jour.

Lorsque SPIP change de version, il est fréquent que, pour installer les nouvelles fonctionnalités et améliorer le fonctionnement du système, nous modifions la structure de la base de données, c'est-à-dire la façon dont les informations de votre site sont stockées. Vouloir réinstaller une ancienne sauvegarde dans une nouvelle version de SPIP, c'est un peu comme faire passer des carrés dans des trous triangulaires.

La seule solution « propre » pour rattraper cela : rendez-vous dans la page « Sauvegarde / restauration de la base », et effacez la base de données (« Effacer tout »). Installez l'ancienne version de SPIP (toutes les versions sont accessibles dans les archives), restaurez la base à partir de votre sauvegarde. Cela fait, vous pourrez installer la nouvelle version de SPIP, le système effectuera de lui-même les modifications nécessaires sur la structure de votre site.

## 12 Le serveur qui m'héberge tourne sous PHP4, et ne comprend pas les fichiers « .php3 »

8 avril 2002

Dans la plupart des cas, les serveurs utilisant PHP4 sont configurés pour reconnaître les fichiers utilisant la terminaison « .php3 », afin d'assurer la compatibilité. Si tel n'était pas le cas (vous voyez apparaître le texte source à l'écran, ou bien votre butineur vous dit qu'il ne reconnaît pas le format du fichier), contactez votre hébergeur pour qu'il effectue la manipulation.

Karl signale, à l'attention de ceux qui contrôlent leur propre serveur : Si vous avez accès à votre `httpd.conf` et que vous avez compilé PHP4 modifiez ainsi votre `httpd.conf` :

---

<sup>4</sup><http://www.uzine.net/article1318.html>

```
# # And for PHP 4.x, use : #
AddType application/x-httpd-php .php .php3
AddType application/x-httpd-php-source .phps
```

## 13 Pourquoi la création automatique de vignettes ne fonctionne pas avec tous les formats d'images (JPEG, GIF, PNG) ?

12 mai 2002

[SPIP 1.4] La création automatique de vignettes de prévisualisation utilise une fonctionnalité associée à PHP, nommée « GD » (on appelle cela une « librairie »). Cette librairie ne fait pas partie des fonctions intégrées à PHP, c'est une option développée à part (par Thomas Boutell<sup>5</sup>), que les responsables des serveurs peuvent ou non installer avec PHP.

1. Première conséquence : certains hébergeurs n'installent pas GD avec PHP. Chez ces hébergeurs, les fonctions graphiques sont donc inutilisables. Notamment SPIP ne pourra pas créer automatiquement les vignettes. Dans ce cas, il faut demander à l'hébergeur d'installer la librairie GD.
2. Le format GIF est un format propriétaire, qui utilise des fonctions qui ne sont pas des logiciels libres (notamment, leur propriétaire réclame une redevance aux programmes graphiques qui manipulent le format GIF). On ne peut donc pas l'installer dans un logiciel libre. Cependant, ignorant ce problème de copyright, les toutes premières versions de GD manipulaient le format GIF ; les versions récentes ne l'exploitent plus. Chez certains hébergeurs, avec des versions anciennes de GD, le GIF est donc utilisable ; mais chez la plupart, il n'est pas possible de l'exploiter. Si le GIF n'est pas exploitable, il semble inutile de le réclamer à votre hébergeur : il faudrait en effet qu'il installe une ancienne version de GD plutôt qu'une version récente (autant demander à remplacer Windows 2000 par Windows 95 sur une machine de bureau).
3. Pour fonctionner, la librairie GD utilise elle-même d'autres logiciels et bibliothèques pour traiter les formats PNG et JPEG. Si l'hébergeur n'a pas installé auparavant ces logiciels, GD fonctionnera, mais n'exploitera pas l'un ou l'autre de ces formats. Ainsi, même avec une version récente de GD, il est fréquent que seul le format PNG soit exploité, parce que les logiciels permettant de travailler en JPEG ne sont pas installés sur la machine ... Dans ce cas, demandez à votre hébergeur de compléter son installation pour que le format JPEG soit utilisable.

◇ ◇ ◇

Dans la configuration précise de SPIP, lorsque vous demandez l'activation de la création automatique des vignettes, SPIP va tester les trois formats d'images, pour déterminer lesquels peuvent être exploités chez votre hébergeur. Si vous avez compris l'explication qui précède, vous savez que vous n'obtenez jamais l'utilisation des trois formats d'image ; fréquemment vous n'obtiendrez que le PNG et le JPEG ; parfois seulement le format PNG ; et le GIF encore plus rarement.

## 14 SPIP ne fonctionne pas chez mon hébergeur habituel. Y a-t-il un « patch » quelque part ?

8 avril 2002

---

<sup>5</sup><http://www.boutell.com/gd/>

#### 14 SPIP NE FONCTIONNE PAS CHEZ MON HÉBERGEUR HABITUEL. Y A-T-IL UN « PATCH » QUELQUE PART ?

---

Avant tout, vérifiez que le problème vient bien de votre hébergeur. Utilisez notamment la liste de diffusion de SPIP<sup>6</sup> pour demander à d'autres utilisateurs s'ils ont eu des difficultés similaires avec cet hébergeur.

Dans un second temps, si le problème que présente cet hébergeur est identifié, et dépend d'un choix de configuration de sa part, n'hésitez pas à contacter le responsable pour lui demander de modifier sa configuration pour qu'elle soit compatible avec SPIP ; certains responsables de serveurs d'hébergement ont déjà fait des efforts pour aider leurs utilisateurs sous SPIP.

Finalement, en dernier recours, votre hébergeur ne veut ou ne peut pas modifier sa configuration pour qu'elle ne soit plus incompatible avec SPIP. Est-ce qu'il existe des « patch » spécifiques pour certains hébergeurs, c'est-à-dire des petits bouts de programmes, des modifications spécifiques dans SPIP ? Non. Le but de l'équipe de développement est d'éviter la multiplication des « patches » et des bidouilles dans le code, afin de livrer une unique version utilisable par tous (la facilité d'installation de SPIP est l'une de nos priorités). Si votre hébergeur présente un problème spécifique, nous verrons s'il y a moyen de le résoudre, et nous incorporerons la solution dans la version suivante de SPIP.

---

<sup>6</sup><http://www.uzine.net/article888.html>